# LETTRE OUVERTE AUX TRILPORTAIS !

OCTOBRE 2018

**Éric KRAEMER**

Président de l'Association "Un Nouveau Cap Pour Trilport"

Conseiller Municipal

Conseiller Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux

## *Votre quotidien, c'est notre priorité !*

Chères Trilportaises, chers Trilportais,
Le 24 Mars 2018, l'Assemblée Générale de l'Association "Un Nouveau Cap Pour Trilport" s'est réunie en séance ordinaire. Lors de celle-ci, les membres de l'association m'ont élu à l'unanimité Président de l'Association. Je remercie les adhérents de l'association de m'avoir accordé leur confiance. Je suis fier de pouvoir les représenter et de poursuivre notre action au service des Trilportaises et des Trilportais. A cet égard, une nouvelle dynamique est enclenchée. Je souhaite que notre structure soit un lieu d'échanges, de partage et de réflexions d'idées nouvelles et innovantes. Notre Association a pour objectif de mettre les Trilportaises et les Trilportais au coeur de notre action citoyenne. **Elle a pour ambition, d'inciter, d'encourager, d'accompagner et de prendre toutes les initiatives tendant à obtenir une meilleure qualité de vie à Trilport ainsi que de défendre les intérêts des Trilportais.** Toutes celles et tous ceux qui souhaitent se mobiliser et qui ont la volonté d'agir dans l'intérêt général et particulièrement pour notre Collectivité sont invités à nous rejoindre. Notre équipe reste à votre disposition. Lors de notre dernière "lettre ouverte aux Trilportais", nous vous indiquions les problèmes d'insécurité que subit Trilport depuis plusieurs mois (agressions physiques et verbales, dégradations, vols, cambriolages). En effet, la situation ne s'améliore pas malgré le déploiement de caméras lesquelles d'ailleurs sont essentiellement installées en protection des locaux municipaux… La Municipalité ne semble pas prendre conscience de la situation. Il est à noter qu'entre 2011 et 2014, la délinquance de

*Les Trilportaises et les Trilportais au cœur de nos actions !*

proximité a fait un bon de plus de 41%. Les cambriolages sur la même période ont progressé de plus de 27%, toujours sur la même période la délinquance générale a augmenté de plus de 25%. Entre 2011 et 2015, les vols de véhicules ont augmenté de plus de 20%. Le taux de criminalité à Trilport est supérieur de 7,46% par rapport à la ville de Nanteuil-lès-Meaux alors que cette dernière a une population plus importante avec 5990 habitants. Il est observé également que dans le même temps, la ville de Meaux voit sa délinquance générale diminuer de 7.66% et sa délinquance de proximité diminuer de 9.90%.

*Sécurité : des chiffres inacceptables !*

Toutefois, nous n'avons pas les chiffres des années 2016 et 2017 mais il y a fort à parier qu'ils sont dans la même lignée que les années précédentes et que les faits d'insécurité sur notre commune sont croissants !
Notre commune ne peut rester passive voire aveugle à ces chiffres – Nous devons avoir impérativement une politique plus stricte en matière d'insécurité et y mettre les moyens avant que la situation ne soit plus tenable ! Notre équipe fera le moment venu des propositions sur ce sujet.
En tout état de cause nous ne pouvons pas rester les bras croisés sans réagir… Par ailleurs, nous avons appris en Mai 2018 par voie de presse que Île de France

Mobilité allait porter à 315 le nombre de places de stationnement relais sans que ni les Trilportais, ni le Conseil Municipal n'aient été informés et encore moins consultés sur ce projet qui va engendrer de nombreuses nuisances. A ce sujet, nous ne constatons aucune réaction, ni de communication du Maire. Île de France Mobilité indique qu'elle va en financer 70% qu'en est-il des 30 autres % !!!

*770 Logements*
*315 Places de stationnement*

En tout état de cause, le "bétonnage" se poursuit à Trilport, plus de 770 logements dans la ZAC alors qu'au début du projet, il devait y en avoir 450 et maintenant, ces 315 places de stationnement.

**ATTENTION ! Ces places de stationnement seront payantes dès 2021, juste après les élections municipales !!!** Nous déplorons aussi le fait que certains riverains seront susceptibles d'être expropriés afin de pouvoir réaliser ce projet. Alors que la ligne P "Paris-Provins" risque de voir son électrification passer aux oubliettes, l'État qui devait financer les travaux à hauteur de 40 millions d'euros a annoncé qu'il se retirait du projet. Les usagers de la ligne P "Paris – La Ferté Millon" qui devaient récupérer les rames AGC après les travaux devront encore patienter pour avoir des conditions de transport décentes. Il faut savoir que si l'électrification de la ligne sur Provins n'est plus à l'ordre du jour - l'électrification de la ligne vers la Ferté Millon risque bien d'être purement et simplement sacrifiée. Il est indiscutable que notre commune sera littéralement asphyxiée par la circulation notamment par l'augmentation des rotations des cars qui se rendront à la gare… d'autant plus que la gare avec ses 2 200 voyageurs jour qui n'ont déjà plus de place assise au départ de Trilport, ne pourra pas accueillir davantage de personnes qui se rendent à leur travail.

*Vos représentants de l'Opposition*

## *Trilportais, Trilportaises : vous devez le savoir…*

Le 4 Avril 2018, nous avons décidé d'engager conjointement avec l'Association pour la Défense du Patrimoine des Trilportais (ADPT), une procédure au Tribunal Administratif. En effet, les délibérations n°2018 / 013 / A et 2018 / 013 / B sont basées sur l'avis de l'Autorité Environnementale en date du 15 novembre 2017 signé par le Préfet de la région Ile-de-France. Or par décision en date du 6 décembre 2017, le Conseil d'Etat a considéré que les préfets n'avaient plus vocation à rendre des avis d'Autorité Environnementale. En conséquence, nous avons estimé que les délibérations n°2018 / 013 / A et 2018 / 013 / B ne peuvent être valides et doivent faire l'objet d'une annulation dans l'attente d'un nouvel avis d'une Autorité Environnementale compétente. En outre les informations transmises par la Ville de Trilport sont sur de nombreux points erronées comme par exemple le nombre de logements prévus. Par ailleurs, un projet de déviation existe depuis des années mais sa réalisation ne cesse d'être reportée. Sa nécessité a été reconnue par la municipalité elle-même et actée à maintes reprises, notamment lors de la réunion du Conseil municipal du 5 avril 2013 via la motion SDRIF dans le dossier même de la ZAC en page 16 du PADD : "*La création de cette voie est une condition nécessaire pour la valorisation du centre-ville, la sécurisation des déplacements (en particulier piétons et vélos), l'amélioration des circulations à l'intérieur de la ville et la diminution des nuisances. L'importance de cette voie a été reconnue par le SDRIF en 2013*". Il est avéré que TRILPORT se doit de construire des logements sociaux pour respecter les dispositions de la loi SRU, modifiée ALLURE, mais l'ampleur du projet de ZAC n'est pas compatible avec l'absence du contournement cité supra. C'est ce qu'a souligné l'opposition municipale dans son intervention lors de la réunion du Conseil municipal du 22 mars 2018. Pour toutes ces raisons, nous avons décidé d'engager cette procédure à propos de laquelle, aucune information en Conseil municipale n'a été faite par le Maire à l'article L/2122-23 du Code Général des collectivités territoriales. Nous tenons à souligner la mauvaise foi de la Municipalité qui a diligenté en catimini la Mission Régionale d'Autorité environnementale d'Ile–de-France pour émettre un nouvel avis le 17 Mai 2018 et en a caché l'existence tant aux élus de l'opposition qu'au Comité de suivi de l'éco-quartier. Ce nouvel avis que nous avons découvert au gré de recherches sur Internet aurait pu, et même dû, faire l'objet d'une présentation en Conseil Municipal le 29 mai 2018. En l'espèce, ce nouvel avis annulant et remplaçant le précédent rend de facto caduque les délibérations contestées. A l'heure où nous écrivons cette lettre, l'instruction est toujours en cours.

IPNS - PHOTO © DR - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

**AVEC LA MUNICIPALITÉ ACTUELLE C'EST :**
**+ D'INSÉCURITÉ + D'IMPÔTS + DE LAXISME + D'ACTIONS NON CONCERTÉES + D'AUTOSATISFACTIONS + D'URBANISME DÉLIRANT**

Le groupe d'opposition **"UN NOUVEAU CAP POUR TRILPORT"** est à votre disposition.
Nous mettons toute notre énergie au service des Trilportais.
Vous souhaitez être acteur de notre ville, venez rejoindre l'association !
Contact : **ekraemer.trilport@gmail.com**